



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **21 septembre 2015**

Délibération n° 2015-0617

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Plateforme de recherche dans le domaine de la ressource en eau potable - Attribution d'une subvention à l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE) pour l'année 2015**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau**

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Colin

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 1er septembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 23 septembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, M. Jeandin, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Mme Cochet (pouvoir à M. Jacquet), MM. Kabalo (pouvoir à M. Devinaz), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Rabehi (pouvoir à Mme Fautra).

Absents non excusés : M. Boudot.

**Conseil du 21 septembre 2015****Délibération n° 2015-0617**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Plateforme de recherche dans le domaine de la ressource en eau potable - Attribution d'une subvention à l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE) pour l'année 2015**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 26 août 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Laboratoire d'écologie des hydrosystèmes naturels et anthropisés (LEHNA) a initié en 2010 un programme de recherche avec ses équipes Ecologie, Evolution, Ecosystèmes souterrains et Impact des Polluants sur les Ecosystèmes.

Ce programme de recherche réalisé entre 2010 et 2014 a permis de montrer :

- l'influence de l'hétérogénéité sédimentaire sur le fonctionnement d'un banc de gravier reliant le vieux Rhône et le champ captant. Les résultats montrent clairement que les différentes structures sédimentaires déterminent les écoulements entre la rivière et la berge, mais aussi le transport de la matière organique, l'activité des micro-organismes et la diversité biologique,
- une influence déterminante du tapis algal développé à l'interface eau-sédiment, pour les travaux de recherche réalisés sur les bassins d'infiltration en octobre 2011.

Le LEHNA propose de poursuivre ces travaux pour approfondir et confirmer ces premiers éléments de compréhension du fonctionnement de certaines zones du champ captant. Un nouveau programme d'études est proposé pour 2015-2018 dont les principaux objectifs portent, tout d'abord, sur la compréhension des échanges entre le Rhône et le champ captant, puis sur l'influence de la densité algale sur le degré de colmatage des bassins.

Il est rappelé que l'alimentation en eau potable de l'agglomération lyonnaise est principalement effectuée à partir de l'eau pompée sur le champ captant de Crépieux-Charmy, espace de plus de 300 hectares exploitant la nappe d'accompagnement du Rhône. La pérennité de cette ressource constitue un enjeu majeur pour la Métropole de Lyon : ainsi, sa meilleure connaissance est indispensable afin de prévenir et anticiper au mieux les menaces qui pèsent sur cet espace (contexte urbain et risque de pollution, évolution du fonctionnement hydrogéologique, etc.). L'amélioration des connaissances des interfaces nappe/rivière est notamment un enjeu essentiel pour la qualité des eaux et la sécurité des captages d'eau potable.

Au regard de ces enjeux de préservation de la ressource en eau, la Métropole de Lyon propose de soutenir financièrement l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENPTE), agissant au nom et pour le compte de LEHNA, sur la base d'une convention de partenariat dans le cadre de la plateforme de recherche de Crépieux-Charmy.

La présente convention a pour objet de préciser les conditions et modalités selon lesquelles l'ENTPE s'engage à réaliser les travaux de recherche projetés et du soutien financier d'un montant de 18 540 € accordé par la Métropole de Lyon pour l'année 2015.

La répartition des sources de financement est la suivante :

- Métropole de Lyon :	18 540 €
- Eau du Grand Lyon :	13 300 €
- LEHNA :	52 500 €

La Métropole de Lyon pourra disposer de droits d'accès à ces travaux de recherche ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 18 540 € au profit de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE) au titre du programme de recherche 2015-2018 sur la compréhension des échanges entre le Rhône et le champ captant, et l'influence de la densité algale sur le degré de colmatage des bassins,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'ENTPE définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget annexe des eaux - exercice 2015 - compte 6743 - opération n° 1P20O2196.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 23 septembre 2015.**